

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

COMMANDEMENT DES FORCES NAVALES

DIRECTION DU PROJET AFAQ /CFN

MISE EN DEMEURE N°02

Le Bureau d'études techniques et d'engineering « **NOBLE HOUSE** », ayant élu domicile à la cité 500 logs CNEP ES-SEDDIKIA Bloc 128 E1 - Oran, représenté par **Mr BOURICHE Mohamed**, et titulaire du contrat N° 1415 du 14/10/2019, portant étude de réalisation des plateformes et réaménagement des salles pour l'installation des équipements de la première étape de deuxième phase au niveau des neufs unités, ce bureau d'études est mis en demeure pour lever les réserves émises par le maître de l'ouvrage sur les dossiers des deux missions (levé topographique et l'état de lieux) et d'achever l'étude dans un délai n'excédant pas **dix (10) jours** à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) :

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre bureau d'étude « **NOBLE HOUSE** », et le contrat sera résilié à son tort, et la démarche de réparation du préjudice sera entamée auprès des instances habilitées conformément à la réglementation en vigueur .